

Le Dauphiné Libéré, 9 avril 2009



Le site du Chevalet suscite toujours l'intérêt des entreprises aéronautiques.
Photo Archives Le DLV.O.

Electravia pourrait enfin s'installer au Chevalet

Si l'aéronautique demeure sur le site du Chevalet, Electravia, la société qui s'est illustrée par la conception d'aéronefs ultralégers électriques, ne sait pas encore si son futur se situe dans les Hautes-Alpes ou ailleurs. Pour Christian Vandamme, responsable technique chez Electravia, « cela va dépendre de nos élus et du conseil général. On attend des propositions pour envisager la suite des événements. Nous sommes toutefois très dubitatifs car avec cette histoire de Solenha, nous avons perdu 30 % de notre chiffre d'affaires et un salarié. »

L'entreprise basée à Saint-Pierre d'Argençon, à quelques kilomètres de là, est donc

ouverte à toute proposition, tout en continuant ses recherches.

Pour Jean-Michel Amaud, premier vice-président du conseil général en charge des aérodrômes, « une étude va être lancée au Chevalet pour utiliser les 90 hectares du site. Il y aurait trois piliers. Le premier concernerait le développement durable avec la définition de secteurs d'énergie, comme le photovoltaïque. Le second s'appuierait sur l'aéronautique de loisirs qui existe déjà, et le troisième et dernier pilier tournerait autour de l'aéronautique industriel, avec le souhait de consolider les entreprises présentes et en accueillir de nouvelles. C'est le cas pour

Electravia. Derrière tout cela, il y a la volonté de la part du conseil général de reprendre la main et d'arrêter de subir les projets comme ce fut le cas avec Solenha », conclut le maire de Tallard.

La demande d'Electravia a été transmise à Pierre Vollaire qui préside HAD (Hautes-Alpes Développement) en vue d'une installation éventuelle sur le site du Chevalet.

Malgré l'adage qui veut qu'« un kilomètre de piste d'aviation mène au bout du monde », les gérants d'Electravia se montrent prudents. « On sait que le conseil général peut changer d'avis, donc tout reste ouvert et rien n'est figé. »

R.C.